

Présentation du Débat d'Orientations Budgétaires 2021



Conseil Municipal du
Mardi 23 février 2021

Rapporteur : Laurence BALDIT,
Adjointe aux Finances

Qu'est ce qu'un Débat d'Orientation Budgétaire ?

- Rapport sur les orientations budgétaires (Article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).
- Information des élus.
- 2 mois avant le vote du budget primitif.
- Obligatoire pour les communes de + 3500 hbts (1992).
- **2 axes :**
 - Contexte national et le projet de loi de finances.
 - Contexte de la commune.

I - Le Contexte général - 1/5

1 – La crise du Covid 19 : prévisions de l'impact

Dans l'UE

- Contraction de l'économie de -7,5% en 2020.
- Croissance de 6% en 2021.

En France

- Récession de – 10% du PIB en 2020.
- Déficit public de 10,2 %.

Les mesures d'urgence dès 2020

- 470 milliards €
- Plan France relance : aide de 100 Md€ dont 40 Md€ de l'Europe.

I - Le Contexte général - 2/5

2 – Le projet de loi de finances 2021 (PLF)

a) Des dotations stables

- Transferts de l'État aux collectivités :

121 Md€ : + 5Md € par rapport à 2020.

(117,5Md€ + la compensation de suppression de taxe d'habitation).

- Dotations de péréquation en progression : 180 M€.

- Dotations d'investissement stables (2Md€).

- FCTVA : 6,456 Md€

I - Le Contexte général - 3/5

b) Le volet fiscal

- Suppression de la taxe d'habitation (depuis 2018 jusqu'en 2023).
À partir de 2021 : *Compensation départementale pour les communes.
*Mise en place d'un coefficient correcteur.

- Suppression de 10,1M€ d'impôts économiques locaux (3,3Md€ pour les communes).

- Simplification de la taxation de l'électricité.

I - Le Contexte général - 4/5

c) Le volet territorial du plan de relance

100 Md€ sur 2 ans

- Verdissement de l'économie.
- Amélioration de la compétitivité des entreprises.
- Soutien aux plus fragiles.
- NB : Seuil des marchés de travaux relevé à 100 000€ (31-12-2022)

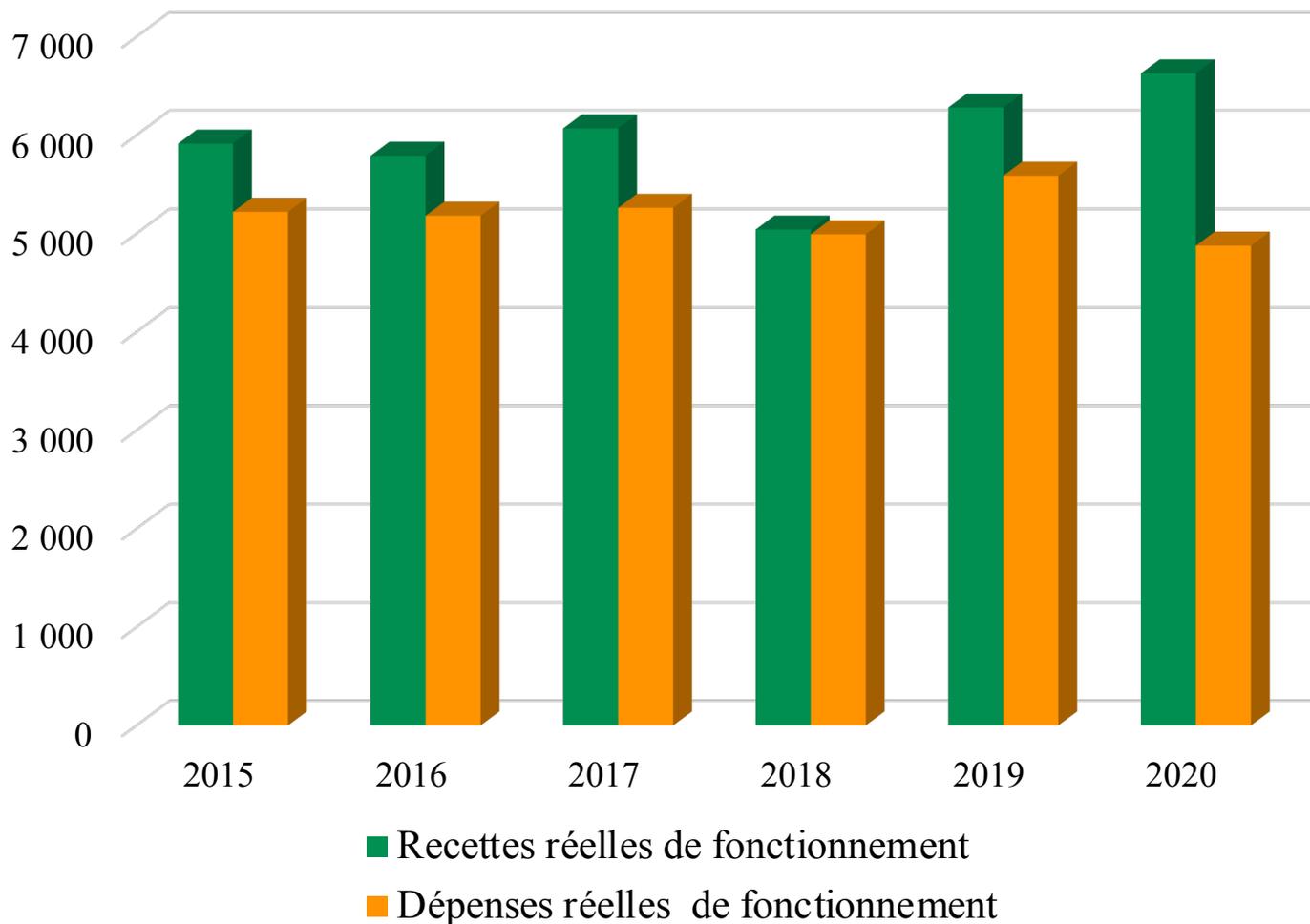
I - Le Contexte général - 5/5

d) Perspectives au niveau des ressources humaines

- Gel du point d'indice de la fonction publique depuis le 1/02/2017.
(valeur du point : 56,2323 €)
- Augmentation du SMIC au 01/01/2021 : 10,25 €.
- Stabilité des charges patronales.
- Revalorisation indiciaire des catégories C.

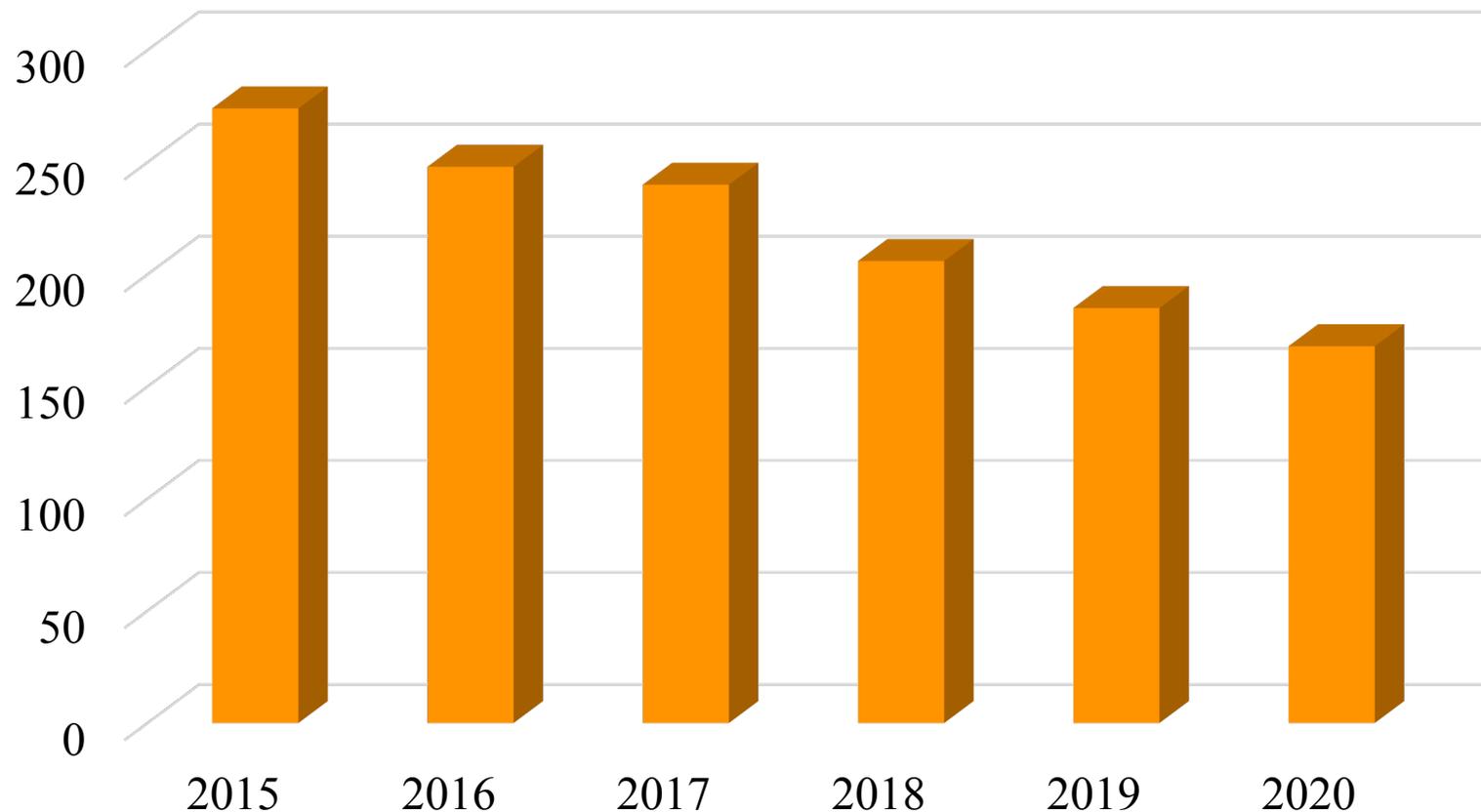
II - La Situation de la commune - 1/5

Section de fonctionnement



II - La Situation de la commune - 2/5

Frais financiers



II - La Situation de la commune - 3/5

Les recettes réelles de fonctionnement : 6 726 872,15 €

(6 626 930,19 + 99 928,96 d'opérations d'ordre)

Hausse de 345 000 € en 2020.

	CA 2019	CA 2020 (estimé)	Variation 2020/2019
Chapitre 013 : atténuations de charges	19.846,27	65.511,23	+ 45.664,96
Chapitre 70 : Produit des services	374.012,48	345.287,57	- 28.724,91
Chapitre 73 : impôts et taxes	1.694.703,53	1.835.398,04	+ 140.694,51
Chapitre 74 : Dotations et participations	4.019.582,09	4.149.209,65	+ 129.627,56
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	168.136,04	188.831,59	+20.695,55
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	2.648,66	42.692,11	+ 40.043,45
TOTAL	6.261.069,07	6.626.930,19	+ 365.861,12

II - La Situation de la commune - 4/5

Les dépenses réelles de fonctionnement : 4 876 130,55 €

(4 601 224,90 + 274 905,65 d'opérations d'ordre)

	CA 2019	CA 2020 (estimé)	Variation 2020/2019
Chapitre 011 : charges à caractère général	1.059.708,31	699.545,45	- 360.163 €
Chapitre 012 : charges de personnel	2.552.365,92	2.497.950,31	- 54.416 €
Chapitre 014 : attribution compensation Ales Agglo	1.151.402	857.653	-293.749 €
Chapitre 65 : Autres charges courantes	503.479,86	342.623,90	-160.856 €
Chapitre 66 : charges financières	184.846,60	168.515,01	- 16.331 €
Chapitre 67 : charges exceptionnelles	6.384,96	34.967,23	+28.582
TOTAL	5.458.187,65	4.601.224,90	- 876.962,75

II - La Situation de la commune - 5/5

Les dépenses réelles de fonctionnement

- Excédent de fonctionnement de 1 850 000 € en 2020 (694 000 € en 2019).
- Dette : stable en 2020 (pas d'emprunt), en baisse en 2021.
- Gestion des lignes de trésorerie :
Depuis 2016 : 500 000 €, remboursée intégralement depuis septembre 2020.
- Pas de mécanisme d'étalement des charges sur 3 ans.

III – Les grandes orientations du budget 2021 - 1/4

Suivi du fonctionnement rigoureux.

- Analyse des contrats, des conventions, analyse des absences en risque maladie ordinaire du personnel.

Fiscalité maîtrisée.

- Pas d'augmentation des taux

Dettes maîtrisées.

- Annuité : baisse de 132 000 € (770 257 € à 637 992 €).

- Dette par habitant en 2020 :

<i>Commune</i>	<i>949 €</i>
<i>Département</i>	<i>1 149 €</i>
<i>Région</i>	<i>1 015 €</i>
<i>France</i>	<i>828 €</i>

III – Les grandes orientations du budget 2021 - 2/4

Les charges du personnel.

- Solde de départ de 3 agents + avancements de grade + création de 3 postes d'adjoints techniques à temps incomplet au lieu de 3 CDD.
- Embauche d'un adulte relais sur le centre social.

Ouverture d'une classe à la maternelle Jules Ferry.

Maintien des investissements.

- Etude des dossiers du programme électoral.

III – Les grandes orientations du budget 2021 - 3/4

Le budget d'investissement de 2021.

- Travaux rue des écoles.
- Théâtre de verdure.
- Achats immobiliers.
- Rénovation de l'éclairage public (phase 2021).
- Étude de réaménagement de l'Hôtel de Ville.
- Étude de faisabilité d'aménagement des quartiers (Champclauson).
- Enfouissement des réseaux secs Quartier Levade.
- Renforcement de la passerelle entre les Salles du Gardon et La Grand Combe.
- Etudes Amélioration du bâti locatif et des bâtiments publics.
- Remplacement véhicules Services Techniques.
- Travaux de voirie.
- Suivi des travaux de l'EPIDE.
- Suivi de l'opération extension réhabilitation de la Maison de Retraite Maurice Larguier (création d'une unité protégée).

III – Les grandes orientations du budget 2021 - 4/4

Les budgets annexes.

- Budget du lotissement.
- Budget IRAI clôturé avec vote du compte administratif (27 000 € d'excédent).

**Place au débat pour le budget de
notre commune...**

J'❤
LA
GRAND'
COMBE